Le risque routier : quelle prévention mettre en place

QHSE

31/10/2026

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Aucun

Les objectifs

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Le cadre réglementaire

Evaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique)

- Par les statistiques d'accidents
- Par l'analyse des situations de travail

La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention

- Présentation et étapes
- Conditions de mise en œuvre et réussite de la démarche
- Repérage des domaines d'action :
- Organisation du travail (gestion des déplacements)
- Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues …)
- Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges …)
- Parking et circulation sur le site
- Communication

Identification des acteurs et ressources disponibles

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du « risque trajet »

L'élaboration du plan de mobilité

Modalité d'évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.2